

Lancement d'un projet de repositionnement des hôtels

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-11-2006 22:18:05

- o Il vise les établissements à faible fréquentation
- o Un appel d'offres lancé pour Agadir
- o Objectif : Accompagner le développement de la station balnéaire

La **station balnéaire d'Agadir** enregistre une véritable progression de son activité touristique depuis plusieurs mois. Les chiffres communiqués par le ministère du Tourisme à l'issue des neuf premiers mois de l'année 2006 confirment cette tendance. La destination a en effet enregistré une hausse du nombre de ses nuitées de 10% comparativement à la même période en 2005.

Cette hausse de l'activité reste toutefois toute relative. De fait, elle ne profite qu'à certains hôtels, notamment ceux qui sont en front de mer ou ceux liés à des tour-opérateurs (T.O). Le taux d'occupation des quatre étoiles avoisine les 93% et ces unités hôtelières réalisent plus de 80% des nuitées enregistrées dans la station. En raison de cette activité à deux vitesses, le taux d'occupation moyen des établissements de la ville avoisinait les 67% lors des neuf premiers mois de l'année 2006, alors que la capacité litière des hôtels quatre étoiles est presque saturée. Les établissements de deuxième et troisième lignes profitent en effet très peu de l'évolution de l'activité. Ils ont un taux d'occupation qui varie entre 30 et 50%. Et cette situation préoccupe le ministère du Tourisme. «Sur la station balnéaire, il y a entre 5.000 et 10.000 lits qui sont mal exploités. Et ce n'est pas une question de lieu d'implantation en 2e et 3e ligne mais bien un problème de mise à niveau du parc et de gestion des établissements. Pour relever le niveau, il est primordial de vendre les unités qui tournent mal, de les confier à des professionnels et de les introduire dans des réseaux de commercialisation. On est prêt à les aider dans ce sens», confiait à l'Economiste, Adil Douiri, ministre du tourisme, en juin dernier lors d'un déplacement dans la **région d'Agadir**. Aujourd'hui, pour remédier à la situation, le département de tutelle passe à l'action. Il a lancé un appel d'offres international pour sélectionner un consultant pour la réalisation d'une mission d'assistance technique, financière et juridique pour le repositionnement d'**unités hôtelières à Agadir**. Le 4 décembre prochain, il sera procédé au ministère à l'ouverture des plis relatifs à cet appel d'offres. «L'idée est de lancer une étude pour le repositionnement des établissements qui ont un faible taux d'occupation», explique Omar Bennani, responsable de la direction des aménagements et des investissements (DAI) au ministère du Tourisme. Ainsi, le candidat retenu aura pour mission d'établir une liste de tour-opérateurs et de gestionnaires potentiels pour les établissements concernés et d'en faire la promotion. Pour la réussite de l'opération, le département du tourisme va débloquer un budget en conséquence. Le montant de l'enveloppe n'est pas encore fixé.

Développement

L'opération de repositionnement d'**unités hôtelières à Agadir** s'inscrit dans le cadre du **plan de développement régional (PDR) d'Agadir**. Selon Omar Bennani, responsable de la Direction des aménagements et des investissements (DAI), ce dernier est finalisé. «Le processus entre aujourd'hui dans l'étape de validation par toutes les parties concernées et devrait être signé en fin d'année ou

début 2007», affirme-t-il.

Source : L'Economiste